



L'immigration italienne en France entre 1870 et 1914

Bertrand BLANCHETON

*Université de Bordeaux
GREThA UMR CNRS 5113*

Jérôme SCARABELLO

*Direction régionale du travail, de l'emploi
et de la Formation professionnelle d'Aquitaine*

Cahiers du GREThA

n° 2010-13

GREThA UMR CNRS 5113
Université Montesquieu Bordeaux IV
Avenue Léon Duguit - 33608 PESSAC - FRANCE
Tel : +33 (0)5.56.84.25.75 - Fax : +33 (0)5.56.84.86.47 - www.gretha.fr

L'immigration italienne en France entre 1870 et 1914

Résumé

Cette contribution tente de considérer l'immigration italienne en France dans sa globalité sous les angles historique, économique et social avec comme fil conducteur l'idée que cette immigration a constitué entre les années 1870 et la Première Guerre mondiale un facteur de flexibilisation du marché du travail dans certaines régions françaises parmi les plus actives économiquement (le midi méditerranéen, la région lyonnaise, le bassin parisien...) et qu'elle a apporté une contribution significative à l'activité économique de la période. Entre 1876-1914 le flux des émigrés italiens vers la France peut être estimé entre 1,6 et 1,7 millions dans un pays où l'emploi total passe de 17,8 millions en 1870 et 19,37 millions en 1913. Les saisonniers italiens offrent une main d'œuvre relativement docile et bon marché à l'agriculture, et aux entreprises du bâtiment et des travaux publics. Très présents également dans les secteurs de la métallurgie, du textile, de la chimie ou encore de l'automobile, les immigrants italiens apportent une importante contribution au développement industriel de plusieurs régions françaises. Les italiens sont en majorité des hommes en pleine force de l'âge, ils sont mobiles et occupent les emplois les plus pénibles. Prêts à accepter des rémunérations moindres et des conditions de travail et de vie plus rudes, ils sont perçus comme de dangereux concurrents par les salariés français.

Mots-clés : immigration, marché du travail

Italian immigration in France (1870-1913)

Abstract

This contribution tries to consider italian migration in France in its wholeness under the historical, economic and social angles with to be thread idea that this immigration constituted between 1870s and the First World war a mailman of flexibilisation of the labour market in some french regions among the most active economically (Mediterranean midday, the region of Lyons, Parisian basin) and that it contributed significantly in the economic activity of period. Between 1876 and 1914, the flux of italian migrants towards France can be estimated between 1,6 and 1,7 millions in a country where complete labour crosses 17,8 millions in 1870 and 19,37 millions in 1913. Seasonal Italian give a hand of comparatively tame and cheap work in agriculture, and to the firms of the building and public works. Very present also in the areas of metallurgy, textile industry, chemistry or car's sector, the italian migrants contribute in the industrial development of several French regions (Mediterranean midday, region of Lyons, Paris region, then Lorraine and North of France). Italians are in the majority men in full force of age, they are mobile and occupy the hardest jobs. Ready to accept lesser remunerations and harder conditions of job and life, they are perceptible as dangerous rivals by the French wage earners.

Keywords: immigration, labor market

JEL : N34

Reference to this paper: Bertrand BLANCHETON, Jérôme SCARABELLO, 2010, "L'immigration italienne en France entre 1870 et 1914", *Working Papers of GREThA*, n°2010-13, <http://ideas.repec.org/p/grt/wpegrt/2010-13.html>.

L'Italie connaît jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale une croissance démographique dynamique sans être particulièrement forte puisqu'elle est proche de la moyenne des pays d'Europe de l'Ouest. Mais ses structures agraires traditionnelles ne lui permettent pas d'absorber l'accroissement de la population issue de sa révolution démographique. L'émigration apparaît comme une réponse à l'insuffisance des subsistances et un moyen d'échapper à la pauvreté.

Entre 1815 et 1914 près de 16 millions d'italiens émigrent (le pays compte 18 millions d'habitants en 1815 et 36,9 millions en 1911). Le mouvement migratoire est particulièrement fort sur la période 1870-1914 au cours de laquelle les flux ne cessent de croître : sur la période 1900-1914 le flux annuel d'émigrés atteint les 600 000, le taux d'émigration dépasse les 100 pour 1000. Les italiens fournissent alors les plus gros effectifs d'émigrés à l'échelle internationale.

Les italiens se dirigent pour moitié vers des pays lointains (Etats-Unis surtout mais aussi Argentine et Brésil) et pour moitié vers des pays proches (France, Suisse, Allemagne et Autriche-Hongrie pour l'essentiel...)

Les mouvements migratoires de l'Italie vers les Amériques et vers les autres pays européens ont été beaucoup étudiés dans le cadre d'approches globales du phénomène migratoire (Ferenczi et Willcox (1929), Rosoli (1978), Molch (1992), Leboutte (1999), Bade (2002), Scarabello (2008)...). L'immigration italienne en France a, elle aussi, été étudiée de manière approfondie au niveau local, sur Marseille par Temine (1990) et sur l'Est parisien par Blanc-Chaleard (2000). Les ouvrages de Milza ((1985), (2004)) étudient l'immigration italienne en France sur la longue période en privilégiant les aspects sociaux (profils et comportements des migrants) et la thématique de l'intégration. Cette immigration est aussi prise en considération par les travaux de démographie historique (Guillaume et Poussou (1970), Le Bras (1985), Dupâquier et Poussou (1988), Rosental (1999)), et intégrée par des travaux économiques qui cherchent à modéliser les mouvements migratoires (Bade (1985), Hatton et Williamson (1998)), elle est également étudiée par des travaux sociologiques privilégiant souvent le fil conducteur de l'intégration (Tribalat (1991), Noiriel (1992), Weil (2005)). L'originalité de notre contribution est de tenter de considérer l'immigration italienne en France dans sa globalité sous les angles historique, économique et social avec comme fil conducteur l'idée que cette immigration a constitué un facteur de flexibilisation du marché du travail dans certaines régions françaises parmi les plus actives économiquement (le midi méditerranéen, la région lyonnaise, le bassin parisien...) : les italiens occupent les emplois les plus pénibles, exercent souvent des activités saisonnières, ont une plus forte mobilité.

Notre démarche se déroule en deux temps. Dans une première section nous proposons une analyse des flux migratoires de l'Italie vers la France et voyons de quelle manière la main d'œuvre s'intègre sur le marché français du travail. Dans une deuxième section nous analysons les origines, les motivations et les profils des immigrés italiens pour faire ressortir les capacités d'adaptation et la mobilité des immigrés italiens.

Section 1. Importance des mouvements migratoires transalpins et nature de l'insertion des italiens en France

Les difficultés de la mesure des mouvements migratoires.

L'Italie compte environ 18 millions d'habitants en 1815, 28 millions en 1871 et 37,2 en 1913. La croissance démographique de l'Italie est assez forte (de l'ordre de 0,65% par an entre 1820 et 1870 et 0,68% entre 1870 et 1913) mais elle reste inférieure à la moyenne des pays d'Europe de l'Ouest (0,7% entre 1820 et 1870 et 0,79% sur 1870-1913). Dans les années 1870 le pays rompt avec un régime démographique traditionnel caractérisé par la coexistence d'une forte natalité et d'une forte mortalité. Le taux de mortalité baisse, passant de 300 pour 1000 durant les années 1870 à 216 entre 1901 et 1910, alors que le taux de natalité reste élevé, au dessus de 300 jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, elle culmine à 378 entre 1881 et 1890 mais atteint encore 318 en 1912. L'espérance de vie moyenne progresse nettement passant de 35 ans vers 1880 à 44 ans en 1910.

Les structures agraires traditionnelles de l'Italie ne lui permettent pas d'absorber cette main d'œuvre supplémentaire (voir par exemple Milza (1985)). Sur la période environ seize millions d'italiens sont contraints d'émigrer. Pour la moitié ils se dirigent vers le continent américain (Etats-Unis, Argentine et Brésil pour l'essentiel) pour l'autre moitié ils choisissent des pays européens proches de l'Italie (Allemagne, Suisse, Autriche-Hongrie et France) où les niveaux de vie (mesurés par le PIB par tête) sont plus élevés. Sur la période 1870-1913, l'écart de PIB par tête se creuse entre l'Italie et la France : le PIB par tête de l'Italie représente 80% de celui de la France en 1870 contre seulement 73,5% en 1913 (Maddison (2001) p.283).

Les autorités italiennes encouragent l'émigration, elles y voient un moyen de régler la question de la surpopulation des campagnes et constatent que l'envoi de capitaux par les émigrés constitue une importante source de financement pour le développement du pays.

L'estimation des mobilités spatiales est particulièrement délicate pour les périodes reculées : à la fin du XIXe siècle l'appareillage statistique reste rudimentaire et par nature le phénomène migratoire est difficile à mesurer avec précision. Pour chercher à évaluer les flux migratoires de l'Italie vers la France, nous pouvons mobiliser trois sources statistiques. Les travaux pionniers de Ferenczi et Willcox (1929) sur les migrations internationales, les travaux plus récents de Rosoli (1978) consacrés spécifiquement à l'émigration italienne enfin les chiffres des recensements français de population qui estiment le nombre des étrangers en proposant une ventilation par nationalité.

Les deux sources statistiques concernant l'émigration italienne convergent pour faire apparaître apparaître des mouvements croissants vers la France durant la période 1870-1914. Selon Rosoli (1978) en moyenne 134 000 italiens émigrent chaque année entre 1876 et 1886, sur ce total 29,8% se dirigent vers la France soit environ 40 000 par an et 400 000 sur la décennie. Ce chiffre est proche des estimations de Ferenczi et Willcox (1929) qui dépassent légèrement les 400 000 sur 1876-1885 (voir tableau 2 ci-dessous). Entre 1887 et 1900 les flux vers la France s'élèvent à environ 347 000 d'après Rosoli et à 409 000 pour Ferenczi et Willcox pour une période légèrement plus étendue (1886-1901). Sur 1901-1914 l'estimation de Rosoli se situe à 61 630 par an (soit 862 000 sur l'ensemble de la période), chez Ferenczi et Willcox l'ordre de grandeur est le même aux alentours de 900 000 entre 1901 et 1915.

Au total sur la période 1876-1914 le flux des émigrés italiens vers la France peut être estimé selon ces deux sources entre 1,6 et 1,7 millions. A titre de point de repère rappelons que la

France compte 38,4 millions d'habitants en 1870 et 41,4 millions en 1913, sa croissance démographique est très faible au cours de cette période. Rappelons également que l'emploi total est évalué par Maddison (2001) à 17,8 millions en 1870 et 19,37 millions en 1913. Sur ces bases, la contribution de l'immigration italienne au maintien de l'étiage de la population active en France apparaît très significative.

Tableau 1. Distribution géographique des émigrés italiens par zones d'accueil (%)

Destinations	1876-1886	1887-1900	1900-1914
Europe	62,8	42,7	40,8
France	29,8	9,9	10
Allemagne	5,1	7,4	10,1
Suisse	7,1	5,8	11,4
Amériques	37,2	57,3	59,2
Etats-Unis	7,8	17,4	38,6
Argentine	14,3	15,6	11,4
Brésil	4,8	19,7	4,7
Moyenne annuelle (en milliers)	134,7	269,7	616,3

(Source: élaboré à partir des séries statistiques publiées par G. Rosoli, *Un secolo ai emigrazione italiana 1876-1976*, Roma, Centre Studi Emigrazione, 1978, appendice statistica)

Tableau 2. Emigration italienne sur le continent européen par pays de destination (flux et pourcentages)

	1876-80	%	1881-85	%	1886-90	%	1891-95	%	1896-1900	%	1901-05	%	1906-10	%	1911-15	%
Allemagne	36574	9,2	34634	7,7	51758	11,8	76228	14,3	154703	21,4	280045	24,0	310999	25,0	280906	23,8
Autriche-Hongrie	95979	24	128122	28,4	170589	38,9	181724	34,2	231335	32,0	272268	23,3	185694	14,9	159416	13,5
Espagne-Portugal	3162	0,8	4385	1,0	3600	0,8	2847	0,5	3182	0,4	3584	0,3	3135	0,3	3676	0,3
France	184279	46	222501	49,4	151570	34,5	134484	25,3	124799	17,2	271493	23,3	301123	24,2	325317	27,5
Grande-Bretagne	2612	0,7	2807	0,6	2942	0,7	2949	0,6	4717	0,7	18810	1,6	20847	1,7	16915	1,4
Pays-Bas - Belgique	949	0,2	2575	0,6	1185	0,3	868	0,2	1761	0,2	6460	0,6	12072	1,0	11619	1,0
Russie	1647	0,4	1452	0,3	1496	0,3	1707	0,3	6530	0,9	7166	0,6	6042	0,5	5449	0,5
Serbie	6703	1,7	15371	3,4	12935	2,9	60731	11,4	54292	7,5	14207	1,2	16376	1,3	17649	1,5
Suède	118	0,1	187	0,0	195	0,0	631	0,1	197	0,0	783	0,1	772	0,1	1111	0,1
Suisse	66410	16,6	35161	7,8	36014	8,2	60829	11,4	128233	17,7	269141	23,1	386527	31,1	357977	30,3
Autres	1056	0,3	3297	0,7	6427	1,5	8424	1,6	13963	1,9	23274	2,0	673	0,1	1796	0,2
Total	399489	100	450492	100	438711	100	531422	100	723712	100	1167231	100	1244260	100	1181831	100

(Source: à partir de Ferenczi et Willcox (1929), pp.294-295)

Les deux sources convergent aussi pour montrer que la France est la destination européenne « favorite » des italiens sur la période 1876-1886. Selon Ferenczi et Willcox la France concentre 46% des émigrés italiens qui choisissent l'Europe entre 1876 et 1880 et 49,4% sur la période 1881-1885. La France est dépassée par l'Autriche-Hongrie comme première destination entre 1886 et 1900 mais continue d'attirer une part très significative des émigrés (25,3% entre 1891 et 1895, 17,2% entre 1896 et 1900) avant que la Suisse ne devienne

première destination de 1906 à 1915, la part de la France est alors toujours élevée (24,2% entre 1906 et 1910, 27,5% entre 1911 et 1915). Le tableau 2 montre bien que l'émigration italienne en Europe est une « émigration de voisinage » ; ainsi très peu d'italiens se dirigent vers la Grande-Bretagne dont la part n'est jamais supérieure à 1,7%.

En termes de « stock », le recensement français de 1851 enregistre la présence de 63 307 italiens (sur un total de 380 000 étrangers en France). Ils ne sont encore que 77 000 à être recensés dix ans plus tard (soit 15,2% du nombre d'étrangers). On en dénombre 100 000 en 1872. Dès lors les chiffres font ressortir une forte croissance du nombre d'italiens en France : en 1876, 165 000 Italiens sont recensés (soit 20,6% de l'ensemble des immigrés étrangers) et en 1881 le chiffre s'élève à 240 000. En 1891, leur nombre atteint 286 000 (avec trente départements qui en comptent plus de 1 000). La hausse se poursuit au tournant du siècle : 292 000 en 1896 puis 330 000 en 1901 (soit 31,9 % du « stock » d'étrangers). En 1911, dernier recensement effectué avant la Grande Guerre, on dénombre 419 000 immigrés italiens en France.

Tableau 3. Nombre d'italiens recensés en France entre 1851-1911

	1851	1861	1872	1876	1881	1891	1896	1901	1911
Nombre	63	77	100	165	240	286	292	330	419
	307	000	000	000	000	000	000	000	000

Source : reconstitution des auteurs à partir des Recensements de population de la Statistique Générale de la France.

Les chiffres des italiens recensés paraissent très faibles au regard de l'intensité des flux d'émigration italiennes vers la France. Comment concilier ces données avec les chiffres d'émigration ?

Il est d'abord très probable que les recensements sous-estiment la réalité de la présence des étrangers en France. La population immigrée italienne apparaît mobile, les italiens exercent des activités saisonnières (agriculture, bâtiments et travaux publics), de petits métiers ambulants (rémouleurs, rempailleurs, ramoneurs...) et ils se dispersent souvent dans l'étrangeté du voyage (comédiens, musiciens...).

Les naturalisations peuvent-elles également expliquer les écarts ? A. Crépin (1999) et P. Weil (2005) rappellent qu'avant 1889, en raison notamment des règles de la conscription, le statut de Français présente peu d'intérêt par rapport à celui d'étranger résident ou à celui d'étranger admis à domicile qui donne l'égalité des droits civils avec le Français. Les différentes lois facilitant l'accès à la nationalité (afin de promouvoir l'égalité des devoirs entre Français et étrangers) ne parviennent pas à dynamiser véritablement les naturalisations. La loi du 7 février 1851 stipule qu'un individu né en France d'un parent qui lui-même est né en France est Français mais elle lui laisse l'option de répudier sa nationalité française à la majorité. La loi du 16 décembre 1874 durcit la contrainte : ne peut désormais répudier la qualité de Français que celui qui justifie qu'il a conservé sa nationalité étrangère par une attestation de son gouvernement.

La loi de 1889 cherche à renforcer la naturalisation et à faire reculer les droits des étrangers. L'étranger est classé selon son degré d'ancienneté ou celui de sa famille dans la société française. S'il est né en français, il est automatiquement français, si un de ses parents est né en France il le devient à sa majorité enfin si aucun de ses parents n'est né en France et s'il n'est pas né en France, l'étranger peut solliciter la naturalisation. La loi de 1889 supprime

l'admission à domicile et au cours des années suivantes les étrangers font l'objet de contrôle. Si, sur la période 1851-1889, les lettres de naturalisation n'avaient été que de 10 869 seulement, sur la période 1889-1896, leur nombre connaît une progression, il s'élève à 36 136 (Weil (2005), p.69). Mais sur de telles bases il apparaît que les naturalisations ne peuvent expliquer qu'une faible partie de l'écart entre les chiffres du recensement et ceux de l'émigration.

Ce décalage semble surtout poser la question de la définition des mouvements migratoires. Les statistiques du recensement prennent vraisemblablement en compte les installations définitives alors que les statistiques de l'émigration intègre l'ensemble des départs y compris ceux, nombreux, des saisonniers qui franchissent les cols alpins au printemps pour les repasser à l'automne après avoir œuvrés dans l'agriculture ou les travaux publics. La migration est un déplacement d'une zone géographique à une autre pour s'y établir ou y résider durablement. Mais définir une norme concernant la durée du séjour serait arbitraire.

L'insertion économique des italiens, un facteur de flexibilisation du marché français du travail

La main-d'œuvre italienne permet de fluidifier le fonctionnement du marché du travail en France. Les travailleurs italiens acceptent des emplois parmi les plus pénibles et les plus dangereux. Ces étrangers répondent aux exigences de flexibilité des entreprises industrielles, liées à la nécessité de capter des gains productivité croissants pour rester compétitifs dans un environnement d'ouverture croissante de l'économie nationale (Asselain et Blancheton (2005)). Ils constituent également un gisement de main d'œuvre bon marché pour les activités agricoles. Plus mobiles que les nationaux, même à l'échelle infra-territoriale, ils servent de variable d'ajustement sur de nombreux « bassins d'activités » (midi méditerranéen, région lyonnaise...).

A partir des statistiques des recensements il apparaît que la répartition professionnelle de la population étrangère italienne est différente de celle de la population française. Seulement 14% des étrangers italiens recensés en 1901 travaillent dans l'agriculture alors que le secteur concentre près de la moitié des actifs nationaux (il est très probable que les étrangers italiens non recensés soient davantage présents dans l'agriculture en particulier en tant que saisonniers). Dans le secteur primaire certains italiens récoltent le sel dans le Sud de la France autour d'Hyères, de Saint-Louis et surtout d'Aigues-Mortes. D'autres ramassent les olives, cueillent les fleurs et les fruits en Provence (environ 30 000 en 1901). D'autres encore sont bucherons dans les Alpes et en Corse (environ 7 000). Enfin, les italiens sont de plus en plus nombreux à venir travailler dans les vignobles du Languedoc et de la vallée du Rhône.

Les immigrés italiens recensés sont très présents dans l'industrie (ce secteur fixe 70% des emplois italiens contre 36% des emplois autochtones en 1901). Les italiens effectuent une bonne part des tâches les plus pénibles, dangereuses ou répétitives aussi bien dans les industries anciennes (textile, métallurgie...) que dans des industries émergentes (chimie, automobile...).

Les migrants italiens sont employés dans l'industrie métallurgique et l'industrie textile qui offrent des salaires relativement intéressants en contrepartie de conditions de travail très difficiles. A partir des années 1880, les Piémontaises se font tisseuses dans toute l'aire soyeuse de Lyon, fileuses dans les pays du Rhône moyen. Saint-Rambert-en-Bugey, où se crée l'industrie de la schappe, emploie un tiers d'Italiennes dans ses nouvelles usines. Au début du XX^e siècle les italiens sont très présents dans l'industrie textile du Sud-Est. Il s'agit alors

essentiellement de femmes et d'enfants employés dans des conditions très difficiles par les industriels de la soie dans l'Ain, la Drôme et le Rhône. Leurs conditions de travail et de vie peuvent être assimilées à une véritable traite qui n'est d'ailleurs pas propre au secteur textile. Ainsi, Pierre Milza (1985) note que parmi les victimes de ces pratiques, outre les jeunes ouvrières de la soierie lyonnaise, on trouve nombre de garçons de onze à quatorze ans employés dans les usines de verrerie. Ils sont recrutés par des entrepreneurs dans la province de Caserte et en Basilicate. La cession de l'enfant à l'entrepreneur fait l'objet d'un contrat en bonne et due forme, signé par les parents en échange d'un loyer de l'ordre de 100 à 150 livres pour un bail de trois ans. Une fois le contrat signé, le curé du village ayant béni les enfants se rendant en France, les petits groupes de sept à douze jeunes travailleurs, gagnent Naples à pied et s'embarquent alors pour Marseille. Ils sont ensuite acheminés vers les principaux centres de l'industrie verrière. On retrouve les enfants dans les usines de Lyon, Givors, Oullins, Saint-Etienne, Saint-Galmier ou dans les verreries de Bas-Meudon, de la Plaine Saint-Denis, de Choisy le Roi et Pantin où ils y travaillent dix heures par jour et sont logés dans des conditions déplorables (Blanc-Chaléard, (2000)).

Les italiens, à eux seuls, représentent 10% des ouvriers du bâtiment. Dès 1880, à l'époque où entre en application le plan Freycinet de construction de voies ferrées, de canaux et d'équipements portuaires, on les retrouve le plus souvent manœuvres sur ces grands chantiers. Les maçons piémontais sont très présents dans les villes du Sud-Est et à Paris où ils entrent en concurrence avec les maçons du Limousin. Ils vont et viennent au gré des saisons, de la conjoncture et des opportunités économiques locales qui ouvrent et ferment les chantiers.

Les italiens se dirigent aussi vers les carrières et les mines : ils sont plusieurs centaines à La Mure vers 1890, déjà un millier dans la Loire en 1914, et ils constituent la moitié de l'effectif à Gardanne dans les Bouches du Rhône. A partir de 1880 les immigrés italiens travaillent en grand nombre dans la sidérurgie et dans les mines en Lorraine. Le travail des mines de fer est pénible et dangereux, le taux annuel de mortalité y étant trois fois plus élevé que dans les mines de charbon. Les Français refusent en général de travailler dans ces mines souterraines et ce sont donc les immigrés qui y occupent la quasi-totalité des emplois non qualifiés. Milza (2004) retrace les conditions de vie difficile de ces soutiers de l'industrialisation française, ils vivent dans la misère, à parfois neuf ou dix personnes dans des chambres prévues pour deux ou trois personnes. Schor (1996) montre la docilité de cette main d'œuvre, prête à accepter les conditions de travail les plus difficiles en échange de minces rémunérations.

D'autres italiens deviennent métallurgistes dans les chantiers navals (ils représentent 40 % des salariés à La Seyne en 1902, le tiers à Port-de-Bouc en 1913) où leur savoir-faire est reconnu. Les italiens travaillent aussi dans les industries mécaniques. A Paris, en 1891, on compte 1 500 ouvriers mécaniciens, 150 à Lyon en 1901. A la même époque, dans la métallurgie marseillaise, sur une vingtaine d'entreprises employant un total de 2 500 ouvriers, 940 sont italiens.

Les immigrés italiens investissent également les industries nouvelles, dès les années 1890 plusieurs centaines d'ouvriers de la région de Brescia entrent dans les usines de la jeune construction automobile parisienne.

Ils pénètrent enfin en masse dans les différentes fabrications de la nouvelle et diverse industrie chimique : en 1901, ils constituent 12 % de la main-d'œuvre totale utilisée dans ce secteur. Ils représentent huit salariés sur dix dans les huileries et les raffineries de soufre et de pétrole du Bas Rhône, et ils « envahissent » les usines électrochimiques et électrométallurgiques des Alpes qui d'ailleurs ont été construites par leurs compatriotes italiennes. En 1914, le personnel des usines de Saint-Michel-de Maurienne et d'Ugine est aux

trois quarts italien. A Marseille, en 1897, ils représentent 45 % des ouvriers des savonneries, plus de 30 % de ceux des bougies et sont majoritaires dans les usines de produits chimiques, à l'usine à gaz et dans les petites raffineries de soufre. Sur 2 000 employés des principales entreprises de produits chimiques marseillaises, les transalpins sont environ 750. A titre d'exemple, des documents datés de 1914 indiquent que dans trois savonneries de la rue Sainte du vieux quartier industriel de Rive-Neuve, la première compte 30 ouvriers italiens sur 50, dans la deuxième, 21 sur 27 et dans la troisième, 5 sur 5 (Témine (1990)).

Enfin dans le secteur des services les italiens tiennent un grand nombre de boutiques ou d'éventaires ambulants. Ils vendent des produits alimentaires, des vêtements, des chaussures. Certaines activités deviennent une quasi-spécialité nationale: les Italiens sont réputés pour leurs talents artistiques qui se manifestent notamment dans l'ébénisterie, l'orfèvrerie, la production de statues d'albâtre. Ils sont également tailleurs ou chapeliers dans les quartiers du Marais et du Sentier, qui font la mode parisienne, ils sont également cordonniers (plus de 400 à Lyon vers 1900 et 1 200 à Marseille pour 600 français). La soudaine accélération des arrivées entre 1878 et 1882 ne rompt pas avec une tradition qui s'inscrit dans la mobilité des savoir-faire: dans un premier temps même, elle multiplie les métiers et les diversifie. Parmi les nouveaux venus, certains sont cochers de fiacre, ils sont particulièrement nombreux à Nice où ils disputent les touristes aux portraitistes de la promenade des Anglais.

En 1870, l'ambassadeur Tornielli évalue à 3 000 le nombre des musiciens ambulants de Paris. A la fin du siècle, on évalue à plus de 7 000 le nombre des italiens pratiquant ces métiers dans la capitale. A cette époque, le café de la Chartreuse près de la porte Saint-Denis, est une véritable agence de placement pour les artistes nomades italiens. D'autres métiers ambulants sont souvent occupés par les Italiens: ramoneurs, savetiers, cordonniers, rémouleurs, rempailleurs de chaises, puis vitriers vers 1900. Il y a aussi des petits vendeurs de statuette, enfants surexploités confiés par leurs parents à des 'padroni', pour 25 à 30 mois. A Paris, on les rencontre à Charonne, Montparnasse et Saint-Antoine. Les marchands de marrons en hiver se transforment en vendeurs de glaces l'été, ils sont près de 2 000 à la fin du siècle. Dans le sud de la capitale, les «gamins» cireurs de chaussures, originaires de Naples pour la plupart, sont nombreux. Il y a également les artisans dans les orfèvres, les ébénistes, les sculpteurs sur bois, les tapissiers et décorateurs. En outre, on retrouve des migrants de la péninsule dans les petites entreprises de l'habillement et du bâtiment. Ils sont menuisiers, cordonniers, mais encore tailleurs ou coiffeurs. A Marseille, sur un total de 1 200 tailleurs, 800 sont italiens et sur 1 200 coiffeurs, ils sont 400. On peut aussi évoquer les modistes et chapeliers de Lyon, Marseille et Paris.

Conséquences des changements intervenus dans l'économie française depuis la fin du Second Empire et des besoins enregistrés dans des secteurs que boude déjà partiellement la main d'œuvre nationale, les gros bataillons de nouveaux migrants sont composés de travailleurs sans qualification, venus le plus souvent de la campagne et ne répugnant ni aux longues journées de labeur, ni aux tâches les plus rudes et salissantes. Formés sur le tas, les plus résistants, les plus habiles ou les plus chanceux acquièrent un minimum de bagages techniques leur permettant d'occuper des emplois de mineurs, de sidérurgistes, d'ouvriers du bâtiment, voire d'accéder à des tâches qualifiées dans les industries «différenciées» de la région parisienne (mécanique, automobile) ou les Alpes du nord (électrometallurgie...).

La perception des émigrés italiens par les Français : de dangereux concurrents

Le flot des « braccianti », des manœuvres sans qualification devenus les hommes à tout faire de la croissance industrielle, n'a pas, comme les strates précédentes, les avantages du petit nombre et de la longue durée pour s'intégrer sans heurt dans la société française. L'afflux des italiens débute au cours d'une période de longue stagnation économique en France (la grande dépression des années 1873 à 1896). Les réactions de rejet sont nombreuses, elles se manifestent par des violences verbales et gestuelles et dégénèrent parfois en troubles plus graves. La hargne anti-italienne cause la mort d'une trentaine de transalpins entre 1881 et 1893, principalement dans le Midi. Ainsi, en juin 1881, les «Vêpres marseillaises» voient, durant quatre jours, des foules passionnées faire la chasse aux Italiens accusés d'avoir sifflé les soldats français. Le bilan de 3 morts et 21 blessés est limité par l'intervention énergique de l'armée. Nouvel épisode violent, en juin 1894, l'assassinat du Président Sadi Carnot par l'anarchiste italien Caserio entraîne des incidents anti-italiens, surtout à Lyon, où incendies, pillages de magasins et chasses à l'homme ne causent pas de morts. Les années suivantes, d'autres émeutes visant les Transalpins éclatent en Isère et dans la région parisienne (voir Barnaba (1993) ou encore Schor (1996)).

Plusieurs raisons expliquent cette intégration difficile. L'arrivée massive d'italien au cours des trois dernières décennies du XIXe siècle provoque un effet de submersion dans certaines régions (par exemple, au moins 1 marseillais sur 5 est italien en 1900). Cette présence forte est souvent associée au mythe de l'invasion chez les autochtones. L'appartenance de l'Italie à la Triplice depuis 1882 accentue la réaction de rejet et associe l'italien à un ennemi dans un contexte de montée en puissance du nationalisme français. Une conjoncture économique dégradée amplifie les difficultés d'intégration en posant ouvertement la question de la concurrence entre travailleurs Français et Italiens.

A la veille du premier conflit mondial, l'intégration des Italiens à la société française est loin d'être une évidence. Ni la proximité géographique, ni la parenté des cultures et des modes de vie ne suffisent, dans tous les cas et en tous lieux, à vaincre les préjugés xénophobes des populations du cru. Surtout lorsque le migrant est un rural, qui ne parle que le dialecte de sa région et vit au milieu de ses pairs, dans des conditions d'hygiène, de promiscuité, de sous-alimentation aussi déplorable que peuvent être, quarante ou cinquante ans plus tôt, celles des populations issues de l'exode rural.

Il en est de même des facteurs religieux et politiques qui peuvent jouer dans le sens de l'intégration aussi bien que du rejet. La façon ostentatoire dont de nombreux immigrés italiens affichent leurs sentiments religieux ne favorise pas toujours leurs contacts avec un prolétariat français déjà fortement sécularisé. Leur militantisme syndical, leur combativité dans les conflits du travail, leur adhésion à des idéologies et à des mouvements révolutionnaires, ne les rapprochent de certains milieux français que pour les éloigner davantage des autres. En 1900-1901, la participation massive des Italiens aux grèves des travailleurs marseillais a fortement favorisé leur intégration au mouvement ouvrier local. En revanche, quelques années plus tard en Lorraine sidérurgique, le même activisme se heurte à l'hostilité ouverte d'une fraction importante du prolétariat lorrain, moins perméable que son homologue méridional aux idéaux de l'internationalisme.

Les articles de presse portraitisent l'italien comme "voyou" ou "anarchiste". Certains émigrés italiens sont ainsi assimilés aux "brigands", ne possédant que des couteaux ou des poignards. Pourtant, à côté de la description du Transalpin violent et bagarreur, il y a celle, moins retentissante, de l'émigré italien au travail, sous-payé et peu revendicatif, dénoncé comme briseur de grèves et de salaires par les syndicats.

La "tragédie d'Aigues-Mortes" marque une prise de conscience de la réalité des conditions de vie des Italiens travailleurs à l'étranger. Les Salins du Midi exploitent une main d'œuvre mixte composée de Français et d'Italiens recrutés dans la région de Marseille. La compagnie établit une concurrence entre les autochtones et les italiens pour faire baisser le coût du travail. En août 1893, des rixes éclatent entre ouvriers français et italiens dans les salines de Framousse. Les premiers reprochent aux seconds de leur faire concurrence. Les Français pourchassent les Italiens dans la ville d'Aigues-Mortes et dans la campagne environnante. Le bilan officiel est de huit morts, celui des journalistes étrangers, de cinquante. L'Italie faisant partie de la Triple-Alliance, des arguments politiques sont avancés pour expliquer la manifestation xénophobe des Français. Un journaliste italien l'attribue, lui, à des causes économiques. L'émotion populaire et l'indignation du gouvernement devant les événements d'Aigues-Mortes, ainsi que la diffusion des témoignages, contribuent à renforcer un sentiment patriotique qui progresse de concert avec celui des autres pays européens avant la Première Guerre mondiale. En outre, ces révélations obligent l'Etat à intervenir pour corriger les abus du recrutement, défendre les intérêts des Italiens.

« Les étrangers nous prennent nos places, nos emplois, nos fiancées », cette plainte est extraite d'une lettre d'un ouvrier produite devant ses pairs par le député Maxime Lecomte à la fin des années 1880 (Weil (2005)). C'est d'abord au sein du mouvement ouvrier que français et étrangers se rencontrent. Rien de surprenant à ce qu'il soit le centre des conflits xénophobes en cette première époque d'immigration de masse. Les rixes existent dans les années 1890, mais, à cette date, les Italiens sont les plus visés. La courbe des conflits suit celle des crises économiques.

Le recours à la main d'œuvre étrangère est l'occasion pour les employeurs de faire pression sur les salaires, de s'assurer les services d'ouvriers dociles. Le recours aux étrangers lors des grèves est fréquent. Ainsi, dans les savonneries de Marseille, on recrute des Italiens contre les Français. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'apparent paradoxe d'un discours syndical hostile aux étrangers et protectionniste, auquel s'oppose un discours patronal plutôt bienveillant et favorable à la libre de circulation des personnes. Dans la France de la fin du 19^{ème} siècle, les violents incidents xénophobes participent à la «construction sociale» de la nation. A Aigues-Mortes, c'est en brandissant le drapeau français que la population poursuit les Italiens. Mise en question par la défaite de 1871, la nation française achève sa consolidation dans le cadre de l'Etat républicain. Le suffrage universel, comme l'instruction publique et le service national, joue son rôle dans la «nationalisation» des français. Mais l'identité s'affirme aussi face aux étrangers: tandis que la presse mobilise les opinions autour des crises de relations internationales, l'étranger de l'intérieur aide à se sentir français. L'acharnement populaire s'adresse aux plus pauvres, sur qui pèsent les stéréotypes les plus menaçants. Dernier arrivé, plus déraciné que les autres, devenu ennemi depuis l'alliance entre son pays et l'Allemagne au sein de la Triple, l'Italien constitue, à la fin du 19^{ème} siècle, l'étranger idéal pour jouer le rôle « d'intégrateur négatif ». Rien d'étonnant à ce que les transalpins soient les plus nombreuses victimes des incidents xénophobes, notamment de ceux qui mobilisent les foules. A la fin du 19^{ème} siècle, dans un climat de tension xénophobe, est votée la toute première loi sur la nationalité. Les législations plus ou moins restrictives vont se succéder sans régler la question de l'intégration des étrangers. Le décret Millerand de 1899 impose ainsi aux

industriels de ne pas dépasser la proportion de 30 % pour le recrutement de main-d'œuvre étrangère.

Les actes hostiles aux étrangers révèlent les tensions sur le marché du travail. Si en période de relative forte expansion économique, l'immigré inspire la méfiance, en période de ralentissement, il devient plus ouvertement l'adversaire, le concurrent en matière d'emploi, accusé d'accepter des conditions de travail et des salaires inférieurs, de se tenir en marge des mouvements revendicatifs voire de briser les grèves. Lorsque les Français dépourvus de travail refluent vers les tâches peu qualifiées (terrassiers, manœuvres...), qu'ils refusaient auparavant, ils s'y heurtent aux étrangers qui ayant acquis une certaine expérience et étant efficaces sont appréciés de leurs patrons. Le principe de la priorité aux nationaux jouant peu, ceux-ci mettent en cause la flexibilité de leurs rivaux face à un patronat « exploitateur » et éprouvent l'impression d'une invasion étrangère victorieuse sur le terrain de l'emploi.

Section 2. Motivations et profils des immigrants italiens en France

Origines des émigrants italiens vers la France

Pendant la première phase de mobilité de masse (des années 1870 aux années 1890) les individus originaires du Nord de la péninsule sont les plus nombreux parmi les émigrés: les Piémontais représentent 28 % du total, les Toscans 22 %, les Lombards 12%, les habitants de l'Émilie-Romagne 10 %, les Vénètes 8 %. Au total, ces régions fournissent environ 80 % de l'effectif italien recensé en France. Depuis ces aires de départ, le mouvement migratoire s'opère tantôt de façon traditionnelle, par capillarité à partir des régions frontalières, ou par attraction de pôles plus éloignés mais depuis longtemps visités et où se sont fixés de longue date de petits groupes originaires de la même région, parfois du même village, tantôt par recrutement massif, sur place, de main d'œuvre destinée à répondre aux besoins d'activités économiques précises vers des zones d'accueil bien déterminées en France.

Pierre Milza (1985) montre que la prépondérance piémontaise, encore plus marquée si l'on fait intervenir dans les comptes l'émigration saisonnière, particulièrement forte dans cette région frontalière, s'explique à la fois par la proximité de la France et par la survivance de liens historiques entre les deux versants des Alpes. Les Piémontais qui émigrent vers la France sont, pour une bonne part, originaires de la province de Cuneo, ancien département français, en liaison étroite depuis le début du 18^{ième} siècle avec les Alpes-Maritimes, et de la province de Turin. Pour la Toscane, qui arrive en deuxième position, il s'agit d'un phénomène beaucoup plus récent. Certes, il existe depuis le 16^{ième} siècle un courant traditionnel dont l'aire de départ est la région de Lacques, mais il ne fait intervenir que des effectifs modestes. C'est seulement à partir de la toute fin du XIX^e siècle que le mouvement prend de l'ampleur (2 000 départs vers la France en 1898, 15 000 en 1901), en même temps qu'il change de nature. Ce ne sont plus seulement des marchands de statuettes et des colporteurs, en majorité lucquois, qui prennent le chemin de la France, mais des montagnards de l'Appenin toscan qui se font bûcherons en Corse ou journaliers agricoles en Haute Provence (Temime, 1990). Avec des chiffres à peu près équivalents, l'Émilie-Romagne et la Lombardie fournissent à l'émigration des contingents également originaires de quelques pôles privilégiés: provinces de Parme et de Plaisance pour la première, provinces de Novare et de Brescia pour la seconde. Quant à la Vénétie, elle présente un cas particulier en ce sens que l'émigration, qui est ici particulièrement forte (30 % des départs enregistrés au début du siècle dans toute la péninsule), n'est que très accessoirement dirigée vers la France.

Les provinces de départ peuvent connaître des évolutions rapides. Si le Nord de la péninsule fournit l'immense majorité des premiers contingents, le Sud (Mezzogiorno) prend vite le relais. Comme le montre la carte ci-après (annexe 1) au tournant du siècle, la Campanie et les Abruzzes fournissent à elles deux 10 % des contingents qui prennent le chemin de la France, ce pourcentage relativement élevé étant dû à l'émigration napolitaine (pêcheurs de Marseille et de Sète principalement, mais aussi musiciens ambulants, ouvriers verriers). Les autres régions de l'Italie insulaire et péninsulaire (Marches, Ombrie, Latium, Basilicate, Foulles, Calabre, Sicile et Sardaigne) ne réunissent ensemble qu'un peu moins de 9 % du total. Ce qui, pour certaines d'entre elles, ne représente que quelques centaines, parfois quelques dizaines d'émigrants, le record en creux étant obtenu en 1897 par la Sardaigne, avec un seul départ à destination de la France. Ainsi, plus de 8 italiens sur 10 qui émigrent vers la France au début du siècle (et certains n'y font que passer) viennent des régions septentrionales de la péninsule (Sori (1984)).

Filières et réseaux

Selon Hatton et Williamson (1998), la migration italienne en Europe se distingue nettement de la migration vers les pays d'outre-mer. D'une part, la décision d'émigrer revêt principalement un caractère saisonnier. Les émigrants s'engagent fréquemment dans le pays d'accueil pour des travaux temporaires et rentrent à nouveau dans leurs pays d'origine après une période qui dure en général du printemps à l'automne. D'autre part, les centres d'émigration, en ce qui concerne les émigrants temporaires, ne se situent ni au Sud de la péninsule ni en Sicile, mais au Nord et au centre de l'Italie. Les migrations de main d'œuvre vers les états européens ont leur point de départ plus au Nord. Ainsi si les Piémontais et les Toscans se rendent de préférence en France, les Lombards se dirigent plutôt vers la Suisse, les Vénètes vers l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, ces derniers constituant par ailleurs, de loin, les éléments dont la mobilité temporaire est la plus élevée. La proximité géographique joue évidemment un rôle majeur dans le choix d'une migration de ce type. Les réseaux migratoires relient au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle une série de bassins d'origine avec de vastes zones de destination, dans le cadre desquelles les villes cibles changent aussi fréquemment au gré de l'émergence des activités industrielles. Le Frioul, au Nord de l'Italie, est l'un de ces lieux de départ où se forme un «système d'émigration» dans des directions inverses. Ce sont surtout les régions montagnardes et septentrionales du Frioul nord-italien, fortement peuplées, qui enregistrent un nombre de migrants très élevés, pouvant aller jusqu'à un cinquième des habitants dans les localités concernées. Les destinations de ces migrants évoluent en fonction des besoins en main d'œuvre qui s'expriment dans les pays voisins.

La chaîne migratoire renvoie dans de nombreux cas à un degré de solidarité familiale, géographique ou professionnelle qui élimine une part des aléas contenus dans l'expatriation. Celle-ci se transforme en projet collectif étalé dans le long terme et éliminant autant que possible le hasard. Ainsi, depuis longtemps, les habitants de Rocca di Ferriere, village de la province de Plaisance, émigrent massivement en raison de la pauvreté de leur terroir, sans briser le lien avec la patrie où ils reviennent périodiquement (Taravella (1983)). Les jeunes, vers 15 ou 17 ans, sont appelés en France par leur père, leur frère aîné ou un oncle. Ce départ ne constitue pas une surprise car les membres de la famille, au cours de leurs séjours antérieurs à Rocca, leur parlent de la vie en France et les préparent ainsi au voyage. Les jeunes partent généralement à la fin de l'hiver, en groupes de quatre ou cinq et arrivent dans le 12^{ème} arrondissement de Paris et dans la banlieue Est de la capitale où sont installés leurs parents. Ceux-ci travaillent très souvent dans le bâtiment et forment les nouveaux venus à ce métier. La maçonnerie étant moins active l'hiver, en raison des intempéries, les originaires de Rocca peuvent alors regagner leur village. De même, les habitants de certains villages de

l'Emilie occidentale, à l'origine bûcherons et fabricants de charbon de bois, fournissent Paris en chauffagistes chargés d'alimenter et entretenir les chaudières des grands immeubles, à une époque où se développe le chauffage central au charbon. Là encore, le métier et la clientèle se transmettent au sein des mêmes familles. Quant aux originaires de la vallée pauvre de Comino, dans la province de Frosinone, ils trouvent une embauche dans certaines verreries de la région parisienne, entreprises qui recrutent des familles complètes logées ensuite dans des baraques à Thiais, Vitry, Ivry, Villejuif. Le développement urbain alimente de nouvelles filières de métiers comme à Paris avec les vitriers du Piémont.

Les hommes de la province de Val Roveto, dans les Abruzzes, viennent effectuer les vendanges dans le Vaucluse. De la sorte, de nombreuses fermes et entreprises françaises prennent l'habitude de faire venir leurs employés de villages précis, leur fournissant une main d'œuvre plus ou moins spécialisée et ayant l'émigration pour habitude, ce qui assure un approvisionnement « sécuriser » et régulier en bras.

Les premières formes volontaristes d'introduction de la main-d'œuvre relèvent de l'initiative privée, notamment du patronat de la sidérurgie. Les industriels s'efforcent de transformer des réseaux spontanés de leurs ouvriers ou ouvrières en filières de recrutement, utilisant des intermédiaires du type capo maestro. On voit s'amorcer ici une tradition, celle de l'initiative des milieux économiques et la formation de réseaux de type professionnel.

Profils des émigrants

De manière générale l'émigration italienne vers le continent européen est d'abord l'affaire des hommes. Comparés à ceux qui émigrent vers le continent américain ils sont relativement plus âgés et la part des hommes mariés est plus forte (proportions égales d'hommes mariés et de célibataires vers l'Europe alors que les célibataires sont largement dominant vers les Etats-Unis (Dupâquier et Poussou, 1988)). La quasi-totalité des femmes qui quittent sont mariées et se dirigent en grande majorité vers des destinations continentales. Ce phénomène traduit la reconstitution des noyaux familiaux à l'étranger.

Pour la France si l'on considère les statistiques de recensement de la population, chiffres qui – il convient de le répéter - ne tiennent pas compte des mouvements de migrants temporaires, l'effectif des immigrés italiens apparaît majoritairement constitué d'hommes, relativement jeunes et extrêmement mobiles. Ce profil sociodémographique semble répondre au mieux aux besoins du marché français du travail (main d'œuvre pour l'agriculture, le bâtiment, la métallurgie...).

Au recensement de 1911, la communauté allogène présente encore un rapport de masculinité élevé de 116,6. La prépondérance des hommes recule néanmoins depuis les années 1860 en raison de la sédentarisation de plus en plus poussée des migrants, qui fondent une famille, appelant auprès d'eux femmes et enfants restés dans la patrie d'origine. L'évolution enregistrée dans la population italienne est significative : on y dénombre 181 hommes pour 100 femmes en 1861, puis 158 en 1872 et 139 en 1896. Parallèlement, la proportion des célibataires, plus importante chez les étrangers que chez les français, en raison du déséquilibre des sexes et des difficultés de la vie quotidienne, diminue.

L'examen de la pyramide des âges aux diverses périodes intercensitaires, même s'il s'agit essentiellement d'estimations, montre que les classes d'âges les plus productives sont surreprésentées. La population étrangère italienne compte plus d'adultes dans la force de l'âge. En 1891, par exemple, les hommes de 20 à 29 ans constituent 22 % des italiens contre 16 % des nationaux seulement. Le groupe d'âge de 20 à 59 ans est particulièrement important.

Il constitue 79 % de la population étrangère alors que dans la population française, il ne s'élève qu'à 73 %. En revanche, le groupe des personnes âgées (plus de 60 ans) est proportionnellement deux fois moins nombreux chez les étrangers (6,4 %) que chez les français (12 %).

Cette jeunesse relative est d'ailleurs associée à une forte natalité: 2,5 % en 1888 pour les italiens, contre 2,3 % pour les français. Ce pourcentage apparaît d'autant plus élevé qu'un grand nombre d'immigrés sont condamnés au célibat. Les italiens ont 3,7 enfants par ménage, contre 2,6 pour les français. Cette forte natalité révèle le caractère ouvrier de l'immigration, puisque la fécondité reste une caractéristique distinctive des classes défavorisées économiquement.

Les destinations françaises des immigrés italiens

La très grande majorité des italiens se concentrent dans la moitié orientale de la France : 85 % des transalpins vivent à l'Est d'une ligne Nancy-Montpellier comme le montre la carte ci-dessous (annexe 1). La « région » qui les retient en priorité est le Midi méditerranéen, proche de la péninsule et plus particulièrement des régions septentrionales de celle-ci : Piémont, Lombardie, Toscane, Emilie, qui fournissent environ les trois quarts des migrants au tournant du siècle. Les italiens cheminent le long du littoral méditerranéen le long des routes, jamais très loin de la mer et de ses cabotages. Dans les bornes d'une unité méditerranéenne qui fait fi de la frontière nationale, en une longue traînée qui va des Alpes jusqu'au Languedoc en incluant la Corse, 65% de la colonie italienne se concentre (en 1901 les départements du Sud-Est de la France regroupent 215 000 des 330 000 italiens recensés dans le pays).

En 1901, 50 000 italiens sont recensés dans les Alpes-Maritimes et 26 000 dans le Var). Les villes de Nice, Cannes, Antibes et Menton rassemblent une forte concentration italienne. Ces voisins italiens, Piémontais pour 65 % d'entre eux, Ligures pour 10 % investissent les métiers de l'hôtellerie et la restauration et fournissent, à côté des métiers artisanaux, la bourgeoisie locale en gens de maison et en nourrices (venues souvent de Biella dans le cas de Nice). Bien que plus éloignée, Marseille – cité d'immigration - est la plus grande ville italienne de France. Les arrivées se sont multipliées, avec régularité, depuis les années 1850. Ainsi, pendant un quart de siècle le seul district consulaire de Marseille réunit environ la moitié des Italiens en France (130 000 sur 296 000 en 1896). A Marseille même, ils sont 50 000 officiellement recensés en 1876, 60 000 en 1896, 95 000 en 1911, et près de 100 000 à la veille de 1914. En 1914, ils représentent 20 % de la population marseillaise, sans compter les probables naturalisations, et environ 50 % des ouvriers (voir Témine (1990)).

Hormis le midi méditerranéen, les italiens se dirigent, pour 15 % d'entre eux, par les grands cols et les vallées alpines jusque dans la région lyonnaise. Des centres secondaires se constituent depuis les dernières années du 19^{ème} siècle dans le Sillon rhodanien à proximité des activités industrielles. Par la vallée de la Saône, via le chemin de fer, les italiens se dirigent aussi vers la région parisienne, qui en accueille une proportion presque comparable. Le département de la Seine, où l'activité économique est intense et les besoins en main d'œuvre sont forts, forme un autre noyau d'implantation transalpine avec 35 000 personnes en 1906. À Paris comme d'ailleurs à Lyon, la colonie apparaît plus dispersée que dans les grandes villes du Sud-est.

A partir de 1901, le courant migratoire italien, qui pendant le dernier quart de siècle s'établit autour de la moyenne annuelle de 30 000 personnes, s'accroît avec une surprenante régularité: entre 1901 et 1914, la moyenne annuelle des entrées est deux fois plus importantes. Pendant cette période, les communautés de la Seine, de l'Isère, du Rhône, de la Seine-et-Oise et de la

Loire sont renouvelées, mais l'immigration s'oriente vers trois autres régions: la Lorraine (sidérurgie et mines), le Nord (industrie textile et minière), et les départements agricoles du Sud-ouest (Lot-et-Garonne, Gers et Haute-Garonne) avec des milliers de familles d'agriculteurs du Frioul-Trentin, de Lombardie, du Piémont, de Toscane et d'Emilie. La Gironde, possédant un petit noyau d'un millier de représentants de cette nationalité.

Les Italiens s'installent également dans le Nord, dans la vallée de la Sambre et le bassin minier, et, surtout, en Lorraine, autour de Nancy et dans la région de Briey, qui devient une véritable enclave italienne à la veille de 1914, là où l'on ne trouve encore que quelques dizaines d'individus une décennie auparavant. Gérard Noiriel (1988) rappelle que dans les années 1900, les journalistes qualifient Longwy de Far West ou de Tour de Babel, tant ils sont frappés par l'immigration soudaine sur une terre réputée pauvre depuis des siècles. Les vagues d'immigration entraînent le doublement, voire plus encore, de la population des localités industrielles du canton de Longwy. Ainsi, la population de Herserange passe de 1 300 habitants en 1906 à 7 800 en 1914.

Conclusion

Sur la période 1876-1914 le flux des émigrés italiens vers la France peut être estimé entre 1,6 et 1,7 millions dans un pays où l'emploi total passe de 17,8 millions en 1870 et 19,37 millions en 1913. Les saisonniers italiens offrent une main d'œuvre bon marché à l'agriculture, et aux entreprises du bâtiment et des travaux publics. Très présents également dans les secteurs de la métallurgie, du textile, de la chimie ou encore de l'automobile, les immigrés italiens apportent une contribution significative au développement industriel de plusieurs régions françaises (midi méditerranéen, région lyonnaise, région parisienne, plus tard la lorraine et le Nord). Les italiens sont en majorité des hommes en pleine force de l'âge, ils sont mobiles et occupent les emplois les plus pénibles. Prêts à accepter des rémunérations moindres et des conditions de travail et de vie plus rudes, ils sont perçus comme de dangereux concurrents par les salariés français.

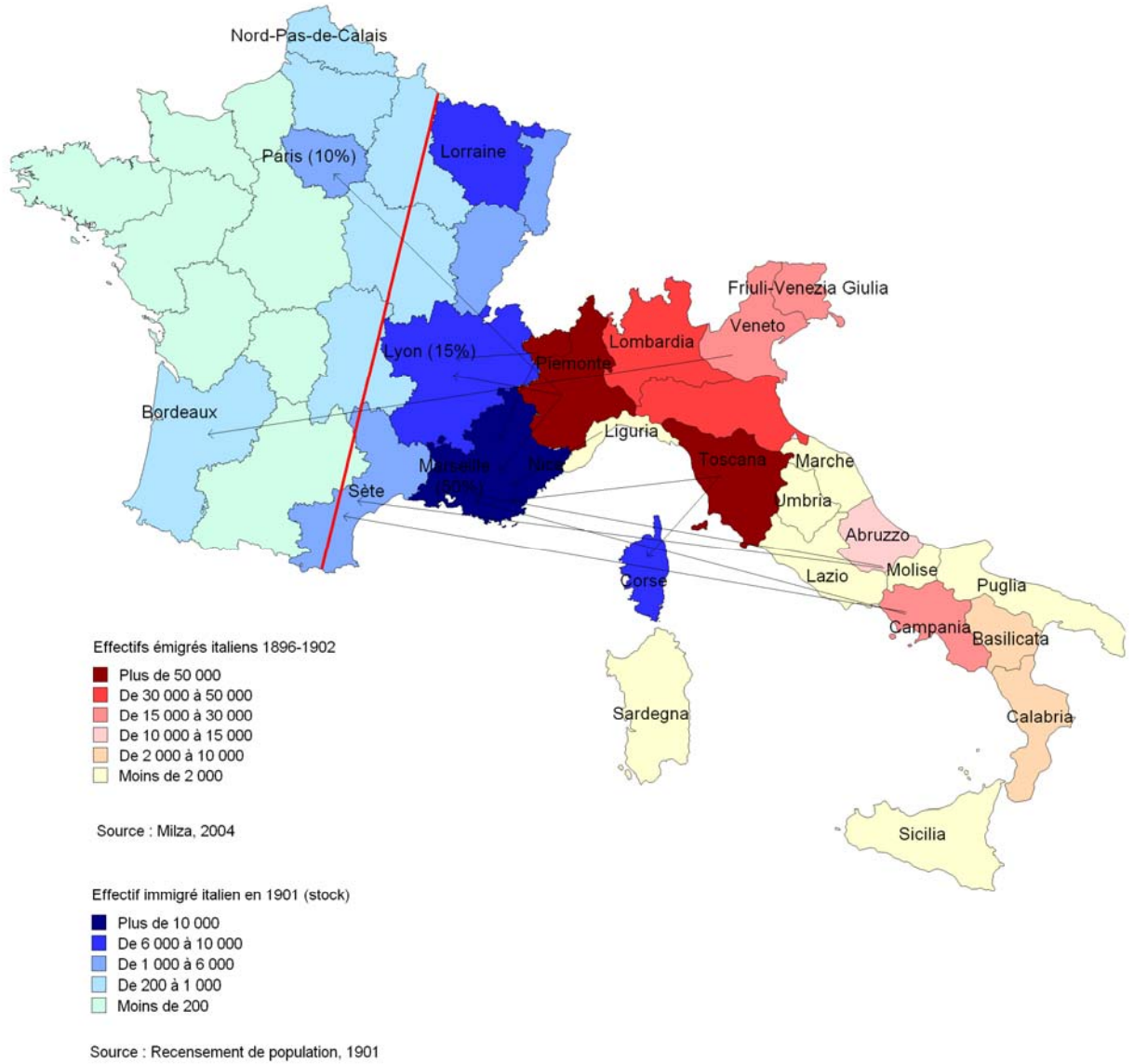
References

- ASSELAIN J-Ch. et BLANCHETON B. [2005], « Dynamique de l'ouverture internationale. Paradoxes, enjeux, éléments d'interprétation à partir du cas de la France », *Economies et Sociétés*, série HEQ, n°1, pp.49-179.
- BADE K J. [2002], *L'Europe en mouvement, migration de la fin du 18^{ième} siècle à nos jours*, Editions du Seuil, Paris.
- BADE J. [1987], *Population, labor and migration in 19th and 20th Century*, Berg, London.
- BARNABA E. [1993], *Le sang des marais : Aigues-Mortes, 17 août 1893, une tragédie de l'immigration italienne*, Via Valeriano, Marseille.
- BLANC-CHALÉARD M-C [2000], *Les Italiens dans l'Est parisien : une histoire d'intégration (1880-1960)*, Rome, Ecole française de Rome.
- BLANC-CHALÉARD M-C. [2001], *Histoire de l'immigration française*, Repères, Paris.
- FERENCZI I. et WILLCOX W.F. [1929], *International migrations*, National Bureau of Economic Research, New-York.
- GUILLAUME P. et POUSSOU J-P. [1970], *Démographie historique*, Colin, Paris.
- HATTON T et WILLIAMSON J. [1998], *The age of mass migrations : an economic analysis*, Oxford University Press.
- LE BRAS H. [1985], « Lieux et métiers des étrangers en France depuis 1851 », *Vingtième siècle*, n°7, juillet-septembre, pp 19-36.
- LEBOUTTE R. [2000], *Migrations et migrants dans une perspective historique*, Peter Lang, IUE, Florence.
- MADDISON A. [2001], *L'économie mondiale, une perspective millénaire*, Etudes du centre de développement de l'OCDE, Paris.
- MAUCO G. [1932], *Les étrangers en France, leur rôle dans l'activité économique*, Armand Colin, Paris.
- MILZA P. [1985], « Un siècle d'immigration étrangère en France », *Vingtième siècle*, n°7, juillet-septembre, pp 3-18.
- MILZA P. [2004], *Voyage en Ritalie*, Editions Payot, Paris.
- MOLCH L.P. [1992], *Moving europeans, migrations in western Europe since 1650*, Bloomington, Indiana University Press.
- NOIRIEL G. [1988], *Le creuset français, histoire de l'immigration*, Editions Seuil, Paris.
- NOIRIEL G. [1992], *Population, immigration et identité nationale en France : XIX^e- XX^e siècle*, Hachette, Paris.
- ROSENTAL P-A. [1999], *Les sentiers invisibles, espaces, familles et migrations dans la France du 19^{ième} siècle*, éditions de l'EHESS, Paris.
- ROSOLI G. [1978], *Un secolo ai emigrazione italiana 1876-1976*, Centre Studi Emigrazione, Roma.

- SCARABELLO J. [2008], *Mouvements migratoires et mobilité du travail en Europe: les leçons de la première mondialisation contemporaine (1815-1914)*, Thèse, Université Montesquieu-Bordeaux 4.
- SCHOR R. [1996], *Histoire de l'immigration en France de la fin du 19^{ième} siècle à nos jours*, Colin, Paris.
- SORI E. [1984], *L'emigrazione italiana dall'Unità alla seconda guerra mondiale*, Il Mulino, Bologna.
- TARAVELLA L. [1983], *Histoire sociale des habitants de Rocca di Ferriere, émigrés dans la région parisienne, à travers les récits biographiques*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Paris VIII.
- TEMIME E. [1990], *L'expansion marseillaise et l'« invasion italienne » (1830 - 1918)*, en collaboration avec Renée Lopez, Editions Edisud, Marseille.
- TRIBALAT M. [1991], *Cent ans d'immigration : étrangers d'hier, français d'aujourd'hui*, INED, PUF, Paris, 1991.
- WEIL P. [2005], *Qu'est-ce qu'un Français ? : histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Gallimard, Paris.

Annexe 1

Destination des flux de migrants italiens en France vers 1900
85% des flux à l'est d'une ligne Nancy-Perpignan



Cahiers du GREThA *Working papers of GREThA*

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV
Avenue Léon Duguit
33608 PESSAC - FRANCE
Tel : +33 (0)5.56.84.25.75
Fax : +33 (0)5.56.84.86.47

www.gretha.fr

Cahiers du GREThA (derniers numéros)

- 2009-24 : DUPUY Claude, MONTALBAN Matthieu, MOURA Sylvain, *Finance et dynamiques des industries*
- 2009-25 : CLEMENT Matthieu, *Amartya Sen et l'analyse socioéconomique des famines : portée, limites et prolongements de l'approche par les entitlements*
- 2010-01 : ZUMPE Martin, *Règles de politique monétaire, apprentissage et stabilité: une revue de la littérature récente*
- 2010-02 : SARACCO Jérôme, CHAVENT Marie, KUENTZ Vanessa, *Clustering of categorical variables around latent variables*
- 2010-03 : CLEMENT Matthieu, *Disponibilité alimentaire et droits d'accès durant la famine chinoise du Grand Bond en Avant : une analyse économétrique sur données de panel*
- 2010-04 : SARRACO Jérôme, CHAVENT Marie, KUENTZ Vanessa, *Rotation in Multiple Correspondence Analysis: a planar rotation iterative procedure*
- 2010-05 : BONIN Hubert, *L'épargne française exposée aux risques russes dans les années 1900/1920 : la réalité d'actifs tangibles et mobiles*
- 2010-06 : FERRARI Sylvie, MEHDI MEKNI Mohammed, PETIT Emmanuel, ROUILLON Sébastien, *Du bien-fondé de la participation des citoyens aux marchés de permis d'émissions : Efficacité économique et questionnements éthiques*
- 2010-07 : PETIT Emmanuel, *Le rôle du regret dans la permanence des anomalies sur les marchés financiers*
- 2010-08 : LEVY Rachel, TALBOT Damien, *Le contrôle par la proximité : l'analyse du réseau du pôle de compétitivité Aerospace Valley*
- 2010-09 : BERROU Jean-Philippe, GONDARD-DELCROIX Claire, *Réseau social et accès aux ressources dans la trajectoire d'entreprises informelles : récits de vie d'entrepreneurs à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)*
- 2010-10 : BECUWE Stéphane, HASNI Radhouane, *Le protectionnisme vert : Le cas du secteur Textile-Habillement*
- 2010-11 : BROUILLAT Eric, LUNG Yannick, *Spatial distribution of innovative activities and economic performances: A geographical-friendly model*
- 2010-12 : DANTAS Monique, GASCHET Frédéric, POUYANNE Guillaume, *Effets spatiaux du zonage sur les prix des logements sur le littoral : une approche hédoniste bayésienne*
- 2010-13 : BLANCHETON Bertrand, SCARABELLO Jérôme, *L'immigration italienne en France entre 1870 et 1914*

La coordination scientifique des Cahiers du GREThA est assurée par Sylvie FERRARI et Vincent FRIGANT. La mise en page est assurée par Dominique REBOLLO.
